

GUICHET UNIQUE

8, Grande Rue – 92420 VAUCRESSON

Tél : 01.71.02.80.00

Email : guichetunique@mairie-vaucresson.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30

Samedi : permanences 9h à 12h – dates consultables

sur www.vaucresson.fr

DEMANDE DE PRÉ-INSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE EN CRÈCHE

Cadre réservé à l'administration

DATE DE PRÉ-INSCRIPTION : _____

NOM DE L'ENFANT : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

DATE D'ACCUEIL SOUHAITÉE : _____

ACTE DE NAISSANCE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

RESPONSABLE LEGAL 1

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Adresse

.....

.....

.....

Email :

Profession:

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

.....

Temps travaillé :

temps complet : h/semaine

temps partiel : h/semaine

Congé parental jusqu'à

RESPONSABLE LEGAL 2

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente)

.....

.....

.....

Email :

Profession:

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

.....

Temps travaillé :

temps complet : h/semaine

temps partiel : h/semaine

Congé parental jusqu'à

Situation de la famille :

célibataire marié(e) pacsé(e) vie maritale divorcé(e) séparé(e)

famille recomposée veuf (ve)

N° CAF : _____

Date d'arrivée à Vaucresson :/...../.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nombre de frères et sœurs (Noms - prénoms et date de naissance) :

.....

.....

Ces frères et sœurs sont-ils (elles) scolarisé(es) à Vaucresson ? : Oui Non

Dans quel établissement ? :

Horaires de présence à la crèche souhaités par la famille (à titre indicatif)

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

Accueil des enfants du lundi au vendredi entre **7h45 et 9h00** et départ des enfants entre **16h30 et 18h45** (horaires des structures page 4).

Pour les demandes de temps complet et en l'absence d'une place correspondant au nombre de jours demandés, acceptez-vous un accueil à temps partiel ? Oui Non

Choix (indicatif) des structures par ordre de préférence. La structure choisie en priorité sera proposée en fonction des disponibilités.

Crèche des Jardins – 11, rue des Jardins Crèche de Jardy – 1, allée des Lauriers

Crèche de la Croix Blanche – 14, Grande Rue (à partir de 15 mois uniquement)

Date d'accueil souhaitée : _____

INFORMATION RELATIVE À L'UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (RGPD)

Les informations obligatoires recueillies dans ce dossier de pré-inscription feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des candidatures. Peuvent être destinataires des données dans la limite de leurs attributions respectives, le maire, les élus ayant reçu une délégation en ce sens et les agents municipaux en charge des affaires scolaires ou de services disposant de compétences en la matière de la commune de résidence de l'enfant, la direction de la crèche municipale et des autres crèches de la commune, le président du conseil départemental ou les agents disposant de compétences déléguées en la matière, dans le seul cadre de sa mission d'organisation des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des enfants de moins de six ans.

Durée de conservation des données :

Elle ne pourra excéder la période d'accueil de l'enfant au sein des crèches de la commune ou celle nécessaire au recouvrement des sommes dues.

Droits de la personne et consentement :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition que vous pourrez exercer à tout moment en vous adressant à Mr Fortunato Guarino, Délégué à la Protection des Données de la ville de Vaucresson : dpo@mairie-vaucresson.fr Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations à la préinscription en crèche pourra être retiré à tout moment.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner mon consentement.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements donnés ci-dessus et d'avoir eu connaissance des modalités d'inscription et d'informations. Je m'engage à informer la Ville de Vaucresson de toutes modifications relatives à ma situation familiale, professionnelle ou de domicile.

Fait à Vaucresson, le _____

Signature du ou des responsable(s) précédée de la mention « lu et approuvé »

PRÉINSCRIPTION EN CRÈCHE – INFORMATIONS
(à lire et à conserver par le demandeur)

Vous souhaitez confier votre (futur) enfant, en crèche collective dans l'une de nos 3 structures : crèche des Jardins, crèche de la Croix Blanche, crèche de Jardy accueillant les enfants de moins de quatre ans, non scolarisables, domiciliés à Vaucresson.

Nous vous rappelons que **l'accueil en crèche est réservé prioritairement aux enfants Vaucressonnais dont les deux responsables exercent une activité professionnelle ou assimilée.**

Les parents en congé parental ne peuvent bénéficier d'un accueil en crèche de plus de 2 jours par semaine.

Le dépôt du dossier de pré-inscription se fait à partir du 1^{er} jour du 7^{ème} mois de grossesse, muni de la copie des documents suivants :

- la pièce d'identité **des 2 responsables,**
- un justificatif de domicile de la **résidence principale** de moins de 3 mois (promesse de vente, quittance de loyer, facture énergie / téléphonie fixe),
- en cas d'hébergement, une attestation d'hébergement avec justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant + attestation CAF ou SS de l'hébergé à l'adresse de Vaucresson,
- une attestation de grossesse, le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.
- votre dernier avis d'imposition
- les deux derniers bulletins de salaire ou autres justificatifs d'activités professionnelles des deux responsables

Date début de grossesse	Mois inscription (7 mois + 1 jour)	Mois de naissance
Janvier	Juillet	Octobre
Février	Août	Novembre
Mars	Septembre	Décembre
Avril	Octobre	Janvier
Mai	Novembre	Février
Juin	Décembre	Mars
Juillet	Janvier	Avril
Août	Février	Mai
Septembre	Mars	Juin
Octobre	Avril	Juillet
Novembre	Mai	Août
Décembre	Juin	Septembre

Pour confirmer votre pré-inscription sur la liste d'attente, il vous appartient de fournir **au Guichet unique**, la copie du livret de famille ou un acte de naissance, **dans le mois suivant la naissance de votre enfant. Ce délai dépassé, votre demande sera annulée.**

Les demandes étant supérieures aux places disponibles, tout enfant pré-inscrit sur liste d'attente n'aura pas obligatoirement une place en crèche à la date de placement souhaitée.

Tout dossier incomplet ou dont les informations sont erronées ne sera pas étudié.

Tout changement de situation doit être signalé par courrier ou email au guichet unique (guichetunique@mairie-vaucresson.fr).

PRÉINSCRIPTION EN CRÈCHE – INFORMATIONS (à lire et à conserver par le demandeur)

1) Vaucresson dispose de 136 berceaux répartis sur 5 structures :

- **Crèche des Jardins** : 11, rue des Jardins – 50 places – de 10 semaines à l'entrée en maternelle de **8h00 à 18h30**
- **Crèche de Jardy** : 1, allée des Lauriers – 30 places – de 10 semaines à l'entrée en maternelle de **7h45 à 18h45**
- **Crèche de la Croix Blanche** : 14, Grande Rue – 15 places – de 15 mois à l'entrée en maternelle de **8h00 à 18h30**
- **Crèche Les P'tits Cressonets** : 15, allée des Grandes Fermes – 16 places de 10 semaines à l'entrée en maternelle de **8h00 à 18h30** – 01.47.95.00.48
 - **Fermeture annuelle** : 1 semaine entre Noël et le jour de l'An et 3 à 4 semaines sur la période estivale et selon le calendrier fourni par la structure en début d'année scolaire (pont, journées pédagogiques...)
- **Multi-accueil du Pré-au-Bois** – rue du Professeur Victor Pauchet - 25 places de 6 mois à l'entrée en maternelle de **8h30 à 18h00** 4 jours / semaine : lundi-mardi-jeudi-vendredi – 01.47.41.88.99
 - **Fermeture annuelle** : 1 semaine entre Noël et le jour de l'An, 6 semaines l'été et fermetures ponctuelles en fonction du calendrier fourni par la structure en début d'année scolaire.

La crèche des P'tits Cressonets et le multi-accueil du Pré au Bois assurent elles-mêmes les inscriptions pour leurs structures.

2) Attribution des places

Pour confirmer votre pré-inscription sur la liste d'attente, il vous appartient de fournir **au Guichet unique (8 Grande rue, guichetunique@mairie-vaucresson.fr)**, la copie du livret de famille ou un acte de naissance, **dans le mois suivant la naissance de votre enfant. Ce délai dépassé, votre demande sera annulée.**

Les attributions pour la rentrée de septembre se font par une Commission qui a lieu au deuxième trimestre de l'année. Celle-ci prend en compte le premier choix de la structure (dans la mesure des possibilités), l'âge de l'enfant selon la section concernée (bébés, petits-moyens, moyens, grands) et respecte la date d'inscription sur la liste d'attente.

En prévision de la commission d'attribution des places en crèche, un courrier vous sera adressé au cours du premier trimestre, dans lequel il vous sera demandé de nous fournir des pièces justificatives (dernier avis d'imposition / non-imposition ; un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et les 3 derniers bulletins de salaire des deux représentants légaux dans le cas d'une demande de place à temps plein) afin de constituer un dossier complet.

3) Participation financière des familles

La participation financière des familles est soumise au barème de la C.A.F, basée sur un taux d'effort, défini par les revenus mensuels et la composition familiale.

Les ressources prises en compte sont celles retenues par la CAF ou à défaut sur l'avis d'imposition. Il s'agit des ressources nettes des familles, hors prestations familiales et avant abattement.

Ce barème comporte un montant plancher (minimum), revalorisé au 1^{er} janvier de chaque année et un plafond (maximum) plafonné à 8 000 € mensuel (par délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2011).

Nombre d'enfants dans la famille	Participation familiale
	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
1	0,0619%
2	0,0516%
3	0,0413%
4	0,0310%
5	0,0310%

Exemple, si les revenus mensuels du foyer s'élèvent à 6500 euros et avec 2 enfants :
 $6500 \times 0,0516 \% = 3,35 \text{ € de l'heure.}$

Ce barème s'applique à toutes les structures petite enfance de la ville.

AUTRES MODES DE GARDE
(à lire et à conserver par le demandeur)

D'autres modes de garde existent sur notre commune. Pour vous aider dans vos démarches, les structures suivantes sont à votre disposition :

SERVICE SOLIDARITÉ DE VAUCRESSON
Recrutement d'auxiliaires parentales et organisation des gardes partagées
10 rue de la Folie - 01 71 02 80 90 – **SUR RENDEZ-VOUS**
a.dangueuger@mairie-vaucresson.fr

LISTE ASSISTANTES MATERNELLES DE VAUCRESSON ET MARNES-LA-COQUETTE
AGREES PAR LE DEPARTEMENT

Assistants maternelles agréées de Vaucresson

Mme BEBIA KIBHA Berthe	6, rue de Cazes	06 40 53 99 13	4 enfants
Mme BRAIKIA Zoulikha	6, rue de Cazes	06 43 97 25 94	3 enfants
Mme DUSSUELLE Laurence	5, résidence du Pré au Bois	06 84 51 28 49	4 enfants
Mme GOMBE MONENGE Elise	10, rue de Cazes	06 20 32 75 10	4 enfants
Mme JABRI Karima	10 rue de Cazes	07 65 22 77 16 09 71 26 24 18	4 enfants

Assistants maternelles agréées de Marnes-La-Coquette

Mme LARABI Oumou	1 avenue de la Marche	06 66 39 22 54	4 enfants
Mme MORIN Odile	16 avenue Etienne de Montgolfier	06 61 84 23 04	4 enfants
Mme HAUBENSACK Florence	7 ter rue Yves Cariou	06 72 47 08 77	2 enfants

Autres communes

<https://applis.hauts-de-seine.fr/assistantesMaternelles/>

CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)
Immeuble Béarn - 23 rue des Quatre-Vents - 92380 GARCHES
01 47 01 38 10
gpmi@hauts-de-seine.fr